



Section juridique et consulaire

Horaires d'ouverture du service des visas :
du lundi au vendredi de 9h à 11h45, sans rdv

Frais d'établissement de visa : 60,00 €
payables en espèces

Délai de traitement : 2 à 10 jours

Adresse visiteurs :

28 rue Marbeau
75116 Paris
Métro
Ligne 1, Porte Maillot, sortie n° 5
Ligne 2, Porte Dauphine
info@paris.diplo.de

Situation en octobre 2011

Visa pour chercheur/chercheur invité/personnel scientifique

Les demandeurs doivent se présenter en personne à la section juridique et consulaire de l'ambassade munis des documents suivants :

- 1 formulaire de demande de visa dûment rempli
- 1 photo d'identité récente

ainsi que l'original et deux (2) photocopies des pièces suivantes :

- **passport** en cours de validité
- **titre de séjour français** en cours de validité
- **courrier d'invitation de l'université** ou de l'institut de recherche en Allemagne ou contrat de recherche détaillé ou contrat de travail (tous ces documents doivent être rédigés en allemand ou en anglais)
- justificatif des **qualifications requises (diplôme)**

Le conjoint et/ou les enfants mineurs accompagnant le demandeur doivent déposer **leur propre demande de visa** et fournir, en sus des documents précités, un acte de mariage et/ou un acte de naissance (sur formulaire plurilingue, le cas échéant légalisé). Toute demande de visa pour un enfant mineur doit être signée par les deux parents titulaires de l'autorité parentale.

Dans certains cas, des documents supplémentaires pourront être exigés.

Les dossiers de demande incomplets (photocopies ou documents originaux manquants) ou envoyés par courrier postal ne pourront être traités.

Clause de non-responsabilité : Toutes les données contenues dans cette note sont fondées sur les informations et expériences dont disposent les missions diplomatiques et consulaires allemandes en France au moment de sa rédaction. Celles-ci déclinent toute responsabilité quant à leur exactitude ou leur exhaustivité.